

ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n° 2 / 2016
Mercredi 20 janvier 2016

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR :

Station LA PUGÈRE, Chambres d'Agriculture de Vaucluse, CETA Cavaillon, OP Vergers de Beauregard, Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

Poirier :

Psylle : le seuil de 50% des femelles matures et prêtes à pondre n'est pas encore atteint. Le niveau de maturité des femelles a progressé sur certaines parcelles depuis la semaine dernière. Les premiers œufs sont observés sur quelques parcelles à forte pression 2015.

Secteurs Basse Durance et Alpin

Suite aux prélèvements et dissections, le niveau de maturité des psylles femelles adultes est de :

% femelles psylles matures et prêtes à pondre (stade 4 fécondées et stade 5) NS : non significatif (effectif < 50 femelles)		6-8- janv.-16	11-12- janv.-16	18-janv.-16
Secteur Basse Durance	Avignon (Bonpas) (84)	Nb adultes insuffisant		Nb adultes insuffisant
	Chateauneuf de Gadagne (84)		0%	0%
	Graveson (13)		0%	0%
	Paluds de Noves (13)	0% NS		0%
	Mallemort (13)	0% NS		20%
	Orgon (13)			14%
	Robion (84)	0% NS		0% NS
	St Rémy de Provence (13)		2%	0% NS
	L'Isle sur la Sorgue (84)		0% NS	0%
	Puyvert (84)			0% NS
Secteur Alpin	Salignac (04)	0%		
	Volonne (04)		0%	Nb adultes insuffisant
	Le Poët (05)		4%	
	Lardier (05)		6%	

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENTS FILIÈRES ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN
POMME-POIRE : Myriam BERUD - tel : 04 90 59 29 00
SEA La Pugère - m.berud@lapugere.com
CERISE : Emmanuelle FILLERON - tel : 04 90 62 69 34
Domaine Expérimental La Tapy - efilleron@domainelatapy.com
PRUNE : Laurent POULET - tel : 04 90 92 26 90
GRCETA Basse Durance - laurent.poulet@grceta.fr



Secteurs Basse Durance et Alpains

◆ PSYLLE (SUITE)

Contrôle des œufs de psylle sur lambourdes :

% lambourdes avec présence d'œuf		4-7-janv.-16	11-12-janv.-16	18-19-janv.-16
Secteur Basse Durance	Beaucaire (13)	0%	0 % (5 vergers)	0%
	Chateauneuf de Gadagne (84)	0%		
	Les Angles (30)		3 %	3 %
	Mornas (84)	0%	0.5 %	
	Mondragon (84)		0%	
	Mallemort (13)		0%	0%
	Paluds de Noves (13)			0%
	St Rémy de Provence (13)			0%
	L'Isle sur la Sorgue (84)			0%
	Robion (84)			0%
	Puyvert (84)			0%
Secteur Alpin	Volonne (04)		22% (Williams)	8% (Guyot)
	Remollon (05)			2 à 5%

Estimation du risque : Au-delà de 50% de femelles matures et prêtes à pondre, le risque de dépôt d'œufs est réel dès que les conditions climatiques sont favorables, c'est-à-dire deux jours consécutifs de beau temps avec une température maximale atteignant 10°C.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les

crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.